

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU COMITE DIRECTEUR

DU 19 MARS 2025

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 février 2025
3. Compte-rendu d'information des décisions du Bureau et du Président prises en vertu des délégations permanentes – période du 1^{er} au 28 février 2025
4. Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2024
5. Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2024
6. Affectation du résultat 2024
7. Décision en matière de fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2025
8. Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2025
9. Divers et communications

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -		<i>Commune d' OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothee VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GREDELBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER(arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOU DAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothée VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOU DAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDELBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

OBJET : DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2121-23, L2541-6 et L2541-7 ;

CONSIDERANT que par combinaison des articles L2541-6 et L2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le/la secrétaire de séance peut être un/une agent(e) ;

DESIGNE

M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services, en qualité de secrétaire de la présente séance.

Membres en exercice	: 138	Vote à main levée :	pour	: 91
Membres présents	: 81		contre	: 0
Membres représentés	: 10		abstention	: 0

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISOHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -		<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothee VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GRENDELBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER(arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOUDAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothée VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOU DAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDLBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 007-02-2025

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1, L 2121-23 et R 2121-9 ;

APPROUVE

sans observation le Procès-Verbal des délibérations du Comité Directeur en sa séance du 26 février 2025 ;

ET PROCEDE

à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice	: 138	Vote à main levée :	pour	:	90
Membres présents	: 81		contre	:	0
Membres représentés	: 10		abstention	:	1

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.
La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -		<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothee VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GRENDLBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER (arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOU DAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HÉCHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothee VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROMMINGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOU DAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDELBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 008-02-2025

OBJET : COMPTE RENDU D'INFORMATION DES DECISIONS DU BUREAU PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS PERMANENTES – PERIODE DU 1^{ER} FEVRTIER AU 28 FEVRIER 2025

LE COMITE DIRECTEUR,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L 5211-10 et L 5711-1 ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

PREND ACTE

du compte rendu d'information communiqué par Monsieur le Président au titre des décisions prises par le Bureau et le Président en vertu de leurs délégations permanentes pour la période du 1^{er} février au 28 février 2025.

Membres en exercice	: 138	Vote à main levée :	pour	: 92
Membres présents	: 82		contre	: 0
Membres représentés	: 10		abstention	: 0

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -		<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothée VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GRENDLBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Lactitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER(arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOU DAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothee VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOUDELAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM**

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDELBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Kariné KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 009-02-2025

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L1612-12 ;

VU le décret N° 2003-187 du 5 mars 2003 relatif à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités locales et établissements publics locaux ;

VU le décret N° 2007-687 du 4 mai 2007 pris en application de la loi organique N° 2001-692 modifiée du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances et en ce qui concerne la période complémentaire de l'année civile ;

VU l'arrêté interministériel du 17 décembre 2007 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

APRES s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

STATUANT sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 ;

DECLARE

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par Monsieur Marc REMY, Comptable public et Responsable du service de gestion comptable d'Erstein, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Membres en exercice	:	138	Vote à main levée :	pour	:	92
Membres présents	:	82		contre	:	0
Membres représentés	:	10		abstention	:	0

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM	
Commune de BISCHOFFSHEIM - M. Richard HABERER -	Commune d' OTTROTT - M ^{me} Dorothée VINCENT -
Commune de BOERSCH - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER	Commune de ROSENWILLER - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
Commune de GREDELBRUCH - M ^{me} Christine ERHART -	Commune de ROSHEIM - M. Michel HERR -
Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM - M. Jean-Pierre IMBERT -	Commune de SAINT-NABOR - -
Commune de MOLLKIRCH - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER	
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE	
Commune de BALBRONN - M. Charles HEIM -	Commune de DANGOLSHEIM - -
Commune de BERGBIETEN - M. Claude JOST -	Commune de FLEXBOURG - M. Jean-Luc MAURER -
Commune de COSSWILLER - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER	Commune de KIRCHHEIM - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
Commune de DAHLENHEIM - M. Emmanuel SCHALL -	Commune de MARLENHEIM - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER(arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIÉDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOUDAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothée VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOUDELAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDELBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 010-02-2025

OBJET : **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**
Monsieur le Président n'a pas participé au vote – art. L 2541-13 al.3 du CGCT

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L1612-12 ;

VU le décret N° 2003-187 du 5 mars 2003 relatif à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités locales et établissements publics locaux ;

VU le décret N° 2007-687 du 4 mai 2007 pris en application de la loi organique N° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances et en ce qui concerne la période complémentaire de l'année civile ;

VU l'arrêté interministériel du 17 décembre 2007 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU le rapport de présentation ;

1° PROCEDE EN LIMINAIRE

à la désignation du Président de séance pour l'examen des comptes conformément à l'article L 2543-8 du CGCT, en nommant à cet effet Monsieur Alain HUBER, 1^{er} Vice-Président ;

2° APPROUVE

le Compte Administratif de l'exercice 2024 dont la balance générale des comptes est arrêtée comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
DEPENSES REELLES	14 687 000.00	12 164 489.16
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 005 000.00	7 963 230.13
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 300 000.00	4 075 014.36
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	146 000.00	74 672.92
66 - CHARGES FINANCIERES	1 000.00	0.00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	135 000.00	4 542.03
68 - PROVISIONS	100 000.00	47 029.72
022 - DEPENSES IMPREVUES	0.00	0.00
DEPENSES D'ORDRE	1 930 784.00	791 546.25
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	930 784.00	0.00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000 000.00	791 546.25
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 617 784.00	12 956 035.41

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2024
RECETTES REELLES	16 517 784.00	17 737 208.72
013 - ATTENUATION DE CHARGES	130 000.00	202 393.32
70 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	9 622 000.00	10 030 454.33
74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	1 300 000.00	1 804 136.84
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.00	1.97
76 - PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000.26	190 531.14
78 - REPRISES PROVISIONS	1 000 000.00	1 053 907.38
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (n-1)	4 455 783.74	4 455 783.74
RECETTES D'ORDRE	100 000.00	38 767.94
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 000.00	38 767.94
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 617 784.00	17 775 976.66
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		364 157.51
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 2024		4 819 941.25

Chapitre	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2024 (RAR + vote)		COMPTE ADMINISTRATIF 2024	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	SECTION D'INVESTISSEMENT				
	OPERATIONS REELLES	10 884 483.00	2 481 029.50	1 985 541.03	121 973.45
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		102 537.44		105 160.62
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0.00		16 812.83
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (y compris 165)	0.00	2 378 492.06		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	605 176.79		80 050.34	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 145 535.95		1 902 351.50	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 133 770.26		3 139.19	
	RESULTATS REPORTES ET AFFECTES	0.00	6 572 669.50	0.00	6 572 669.50
001	SOLDES D'EXECUTION (N-1)		6 572 669.50		6 572 669.50
	OPERATIONS D'ORDRE	260 000.00	2 090 784.00	38 767.94	791 546.25
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		930 784.00		0.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 000.00	1 000 000.00	38 767.94	791 546.25
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	160 000.00	160 000.00	0.00	0.00
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	11 144 483.00	11 144 483.00	2 024 308.97	7 486 189.20
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2024				5 461 880.23

3° CONSTATE

- un résultat de la section de fonctionnement de 4 819 941,25 €,
- un résultat de la section d'investissement de 5 461 880,23 €, corrigé des restes à réaliser 2024 sur 2025 de 3 926 944,70 €.
Soit un résultat de clôture cumulé 2024 de 10 281 821.48 € et de 8 746 885,95 € corrigé des restes à réaliser.

Les comptes sont présentés en parfaite concordance avec le compte de gestion 2024 établi par le comptable.

Membres en exercice	: 138	Vote à main levée :	pour	: 90
Membres présents	: 81		contre	: 0
Membres représentés	: 10		abstention	: 1

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.
La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Comité Directeur du 19 mars 2025

SOMMAIRE

- I. Grands équilibres budgétaires et synthèse des résultats
- II. Structure et analyse des écritures budgétaires 2024
- III. Fiscalité
- IV. Encours de la dette

PREAMBULE

Ce rapport présente le compte administratif afférent au dernier exercice et conforme au compte de gestion produit par le comptable public. Il traduit l'exécution du budget syndical en recettes et en dépenses.

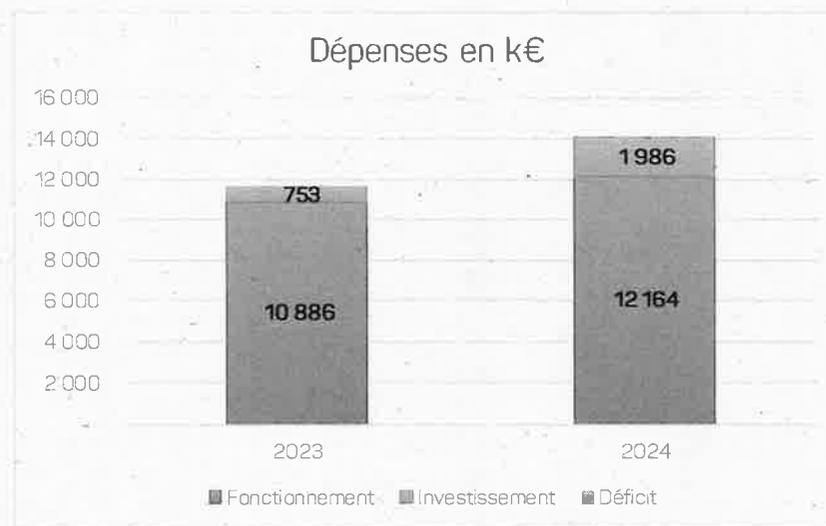
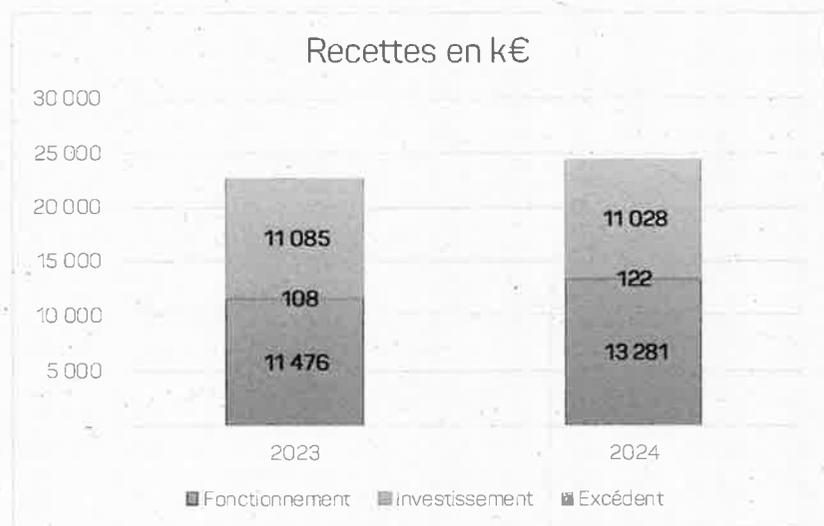
La présentation du compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il permet de :

- comparer les réalisations des crédits aux prévisions,
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et de déterminer les restes à réaliser,
- prévoir les éventuels besoins d'adaptation de la prospective au regard des évolutions de tendance constatées et du comportement des principaux indicateurs financiers du syndicat.

Afin de permettre une meilleure lecture et d'améliorer la transparence financière, le compte administratif fait l'objet d'un rapport de présentation détaillé qui intègre notamment les informations de la stratégie de gestion et de la dette.

I. GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES ET SYNTHESE DES RESULTATS

Le compte administratif 2024 affiche un montant cumulé (fonctionnement et investissement) de 24 431 k€ en recettes réelles (reports antérieurs compris) et de 14 150 k€ en dépenses réelles.



Fonctionnement :

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien

Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'Etat et les produits du domaine

Investissement :

Dépenses : Les projets d'équipements et le remboursement de l'emprunt le cas échéant

Recettes : Le FCTVA, les subventions de tiers et emprunts éventuels

Résultat cumulé 2024 hors incidence des restes à réaliser d'investissement 2024 sur 2025 : 10 281 k€ (24 431 k€ - 14 150 k€)

Résultat cumulé 2024 avec incidence des restes à réaliser d'investissement 2024 sur 2025 : 8 746 k€ (10 281 k€ - 1 535 k€)

A. PREVISIONS, REALISATIONS BUDGETAIRES ET RESULTAT DE CLOTURE 2024

Par section, les grandes masses du compte administratif 2024 se présentent, en mouvements budgétaires prévus et réalisés, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2023			2024		
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		4 602 499,34	4 602 499,34		4 455 783,74	4 455 783,74
Budget primitif	14 218 000,00	15 403 500,00		15 687 000,00	16 617 784,00	
Réalisations	11 657 502,62	11 513 324,46	144 178,16	12 956 035,41	13 320 192,92	364 157,51
Taux de réalisation	82%	75%		83%	80%	
Résultat brut			4 458 321,18			4 819 941,25
Restes à réaliser						
Résultat net			4 458 321,18			4 819 941,25
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		6 482 450,22	6 482 450,22		6 572 669,50	6 572 669,50
Budget primitif + Restes à réaliser N-1 / N	10 290 000,00	2 622 049,78		11 144 483,00	3 641 029,50	
Réalisations	789 795,99	880 015,27	90 219,28	2 024 308,97	913 519,70	1 110 789,27
Taux de réalisation	8%	34%		18%	25%	
Résultat brut			6 572 669,50			5 461 880,23
Restes à réaliser N / N+1	1 942 982,72		1 942 982,72	1 534 935,53		1 534 935,53
Résultat net			4 629 686,78			3 926 944,70
Résultat net cumulé			9 088 007,96			8 746 885,95

A fin 2024, la section de fonctionnement dégage un excédent de 364 157,51 € auquel se rajoute l'excédent antérieur reporté de 4 455 783,74 € soit un résultat net de fonctionnement de **4 819 941,25 €**.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de financement – 1 110 789,27 €, auquel se rajoute un excédent antérieur reporté de 6 572 669,50 € pour obtenir un résultat d'investissement brut de 5 461 880,23 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement des restes à réaliser de 1 534 935,53 €. Après prise en compte de cet élément, le résultat net d'investissement s'élève à **3 926 944,70 €**.

Le résultat net cumulé affiche donc un montant de **8 746 885,95 €**.

Ce résultat devra être affecté en priorité à la préservation des équilibres financiers pour les exercices ultérieurs et notamment à la couverture des besoins de financement du programme d'investissement.

Il convient cependant de noter que la reprise en 2024 de la provision d'un million d'euros constituée pour le passage à une redevance incitative masque le déficit structurel de la section de fonctionnement.

En effet, le résultat de fonctionnement hors résultat antérieur s'élève à 364 157,51 € en 2024. Sans la reprise de provisions d'un million d'euros la section de fonctionnement afficherait un déficit de – 635 842,49 €.

Ce déficit de la section de fonctionnement apparaissait déjà en 2023 à hauteur de – 144 178,15.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
solde exécution section de fonctionnement	14 890,80	258 017,06	- 144 178,15	364 157,51
solde exécution section de fonctionnement sans la reprise de provision exceptionnelle de 2024	14 890,80	258 017,06	- 144 178,15	- 635 842,49

Les dépenses en forte croissance (+ 1 000 000 € pour l'incinération en 2 ans) et les recettes de ventes de matériaux en baisse contribuent au déficit structurel de la section de fonctionnement.

A noter que le syndicat a affiché la volonté de réduire progressivement l'excédent cumulé de

fonctionnement avant de faire évoluer les taux de fiscalité en fonction de l'évolution des dépenses et recettes impactées par la conjoncture nationale et internationale. Toutefois, il faudra veiller à l'avenir à maintenir les recettes fiscales à un niveau qui prévienne l'apparition d'un déficit structurel.

B. DECOMPOSITION DES OPERATIONS REELLES ET DES OPERATIONS D'ORDRE

Les réalisations 2024 se décomposent en opérations réelles et en opérations d'ordre. Les opérations réelles donnent lieu à encaissements et décaissements. Les opérations d'ordre (amortissements par exemple) sont réalisées sans mouvements de fonds et sont équilibrées en recettes et en dépenses.

MONTANTS REALISES 2024	RESULTATS 2023 REPORTEES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DONT OPERATIONS D'ORDRE		DONT OPERATIONS REELLES		RESTES A REALISER 2024 sur 2023	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	6 572 669,50	2 024 308,97	919 519,70	38 767,94	791 546,25	1 985 541,03	121 973,45	1 534 935,53	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 455 783,74	12 956 035,41	13 320 192,92	791 546,25	38 767,94	12 164 489,16	13 281 424,98		
TOTAL GENERAL	11 028 453,24	14 980 344,38	14 239 712,62	830 314,19	830 314,19	14 150 030,19	13 403 398,43	1 534 935,53	
SOLDE ANNUEL RECETTES - DEPENSES			746 631,76						
RESULTAT BRUT			10 281 621,48						
RESULTAT NET									8 746 885,53

Les dépenses d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 791 546,25 €. Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre d'investissement.

Elles correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comptabilisées au compte 6811, chapitre 042.

Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à 38 767,94 €. Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre de fonctionnement. Elles sont constituées de la reprise des subventions d'investissement en section de fonctionnement pour un montant de 38 767,94 €.

C. VUE D'ENSEMBLE DES NIVEAUX D'ÉPARGNE DU SYNDICAT (CA 2023 ET CA 2024)

Afin de mieux appréhender la situation financière du syndicat au 31/12/2024, il est important de présenter les différents niveaux d'épargne en fin d'exercice et leurs évolutions par rapport à 2023.

Le schéma ci-dessous permet de présenter les modalités de calcul de l'épargne de gestion, de l'épargne brute, de l'épargne nette ainsi que le fonds de roulement de l'exercice.

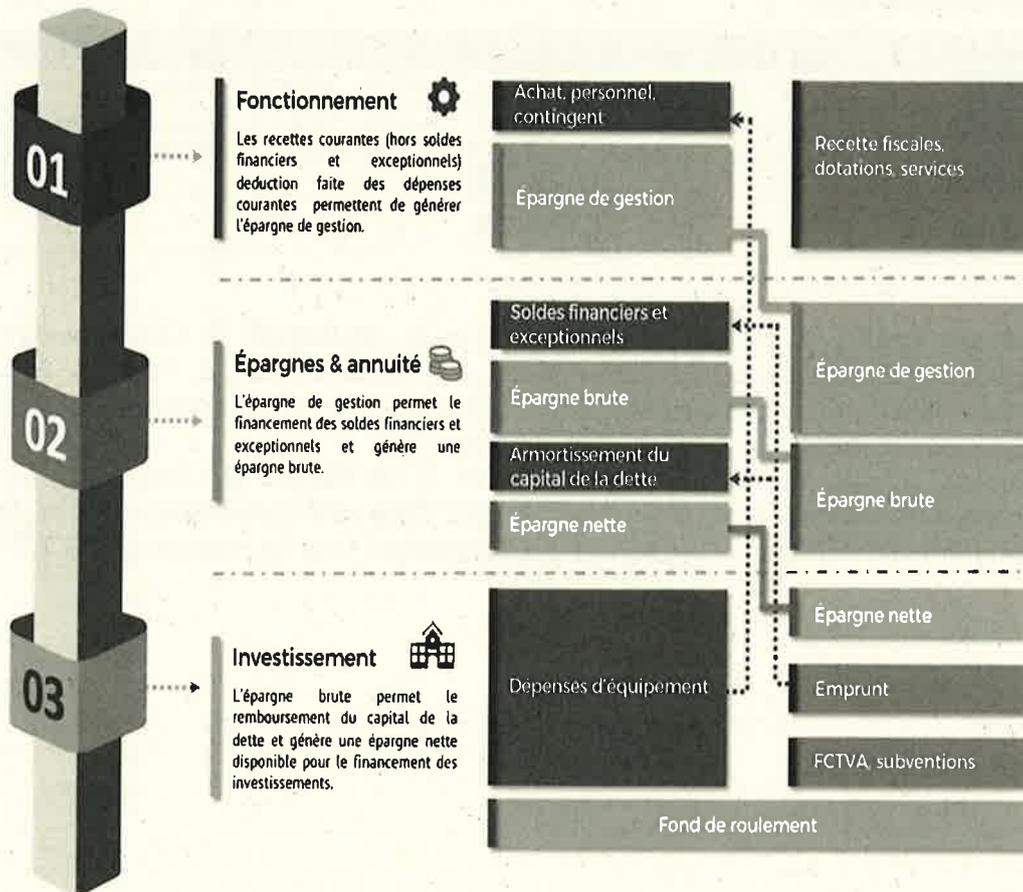


Tableau synthétique des grands équilibres financiers, que sont l'épargne de gestion, l'épargne brute, l'épargne nette et le résultat de clôture selon les modalités de calcul vu précédemment – Exercices 2023 et 2024

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2023	CA 2024	Variation annuelle en k€	Variation annuelle en %
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT hors 002	11 476 071.53	13 281 424.98	1 805 353.45	15.73%
RECETTES DE GESTION (chap. 70,74,75,013, cpte 722)	11 424 510.24	12 036 986.46	612 476.22	5.36%
<i>dont</i> <i>dotation et participation</i>	1 724 703.36	1 804 136.84	79 433.48	4.61%
<i>706 TEOM</i>	7 323 264.00	7 737 600.00	414 336.00	5.66%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 886 321.34	12 164 489.16	1 278 167.82	11.74%
DEPENSES DE GESTION	10 812 971.24	12 112 917.41	1 299 946.17	12.02%
<i>dont</i> <i>charges de personnel brutes</i>	3 881 500.57	4 075 014.36	193 513.79	4.99%
<i>pour info, charges de personnel nettes (chap 012-chap 013)</i>	3 651 608.09	3 872 621.04	221 012.95	6.05%
EPARGNE DE GESTION	611 539.00	75 930.95	-687 469.95	-112.42%
Frais financiers	-	-	-	-
Solde frais financiers	-	-	-	-
Solde frais exceptionnels hors 775	35 538.81	1 180 716.77	1 216 255.58	-3422.33%
EPARGNE BRUTE	576 000.19	1 104 785.82	528 785.63	91.80%
Amortissement du capital de la dette hors 165	-	-	-	-
EPARGNE NETTE ou CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	576 000.19	1 104 785.82	528 785.63	91.80%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	752 543.06	1 985 541.03	1 232 997.97	163.84%
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris cessions et hors dette)	122 583.99	134 123.45	11 539.46	9.41%
EMPRUNTS NOUVEAUX	-	-	-	-
SOLDE DE CLOTURE REPORTE	11 084 949.56	11 028 453.24	56 496.32	-0.51%
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12	11 030 990.68	10 281 821.48	749 169.20	-6.79%

A la lecture du tableau précédent, on constate que l'épargne nette affiche un montant de 1 104 785,82 €. Cet indicateur est en hausse de 528 785,63 € par rapport à 2023, mais cette évolution résulte d'un solde largement positif des frais exceptionnels. L'épargne de gestion est quant à elle déficitaire en 2024 : - 74 930,95 €, en baisse de 686 469,95 € par rapport à 2023. Les éléments contribuant à cette évolution sont une augmentation des dépenses de gestion à hauteur de 1 299 946,17 € (+ 12,02 %) alors que les recettes de gestion ne progressent que de 612 476,22 € (+ 5,36 %).

Les recettes de gestion (recettes fiscales, dotations et participations, et autres recettes) affichent un montant de **12 036 986,46 €**.

L'augmentation des recettes de gestion se porte à 5,36 % en raison des éléments suivants :

- Le chapitre 70 « Produits des services et du domaines » connaît une hausse de 560 917,35 €. Malgré des évolutions de prix de reprise inégales selon les matières, la revente des matériaux dégage un produit supplémentaire de 182 001,88€ par rapport à 2023. La TEOM génère également un surplus de 414 336 €, la participation pour l'accès aux déchèteries du syndicat de 1 211,30 € alors que le produit issu de la redevance spéciale diminue de 36 631,83 €.
- Le chapitre 74 « Autres subventions » augmente de 79 433,48 € en raison d'une augmentation ponctuelle des soutiens de CITEO en lien avec une opération de déstockage des emballages plastiques dans le cadre de la mise en service d'un nouveau centre de tri.

Les dépenses de gestion (charges de personnel, charges à caractère général et autres dépenses de gestion) affichent un montant de **12 112 917,41 €**, en progression de 1 299 946,17 € par rapport à 2023.

Deux chapitres de fonctionnement connaissent une évolution significative comme précisé ci-dessous :

- Augmentation du chapitre 011 « Charges à caractère général » pour un montant de 1 121 124,48 € liée principalement à la hausse des postes en lien avec la collecte et le traitement des déchets.
- Augmentation du chapitre 012 « Charges de personnel » pour un montant de 193 513,79 €.

II. STRUCTURE ET ANALYSE DES ECRITURES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement affichent un montant de 17 775 976,66 € dont 17 737 208,72 € d'opérations réelles et 38 767,94 € d'opérations d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement affichent un montant de 12 956 035,41 € dont 1 216 489,16 € d'opérations réelles et 791 546,25 € d'opérations d'ordre.

Soit un résultat de fonctionnement de 4 819 941,25 € en intégrant l'excédent 2023.

1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

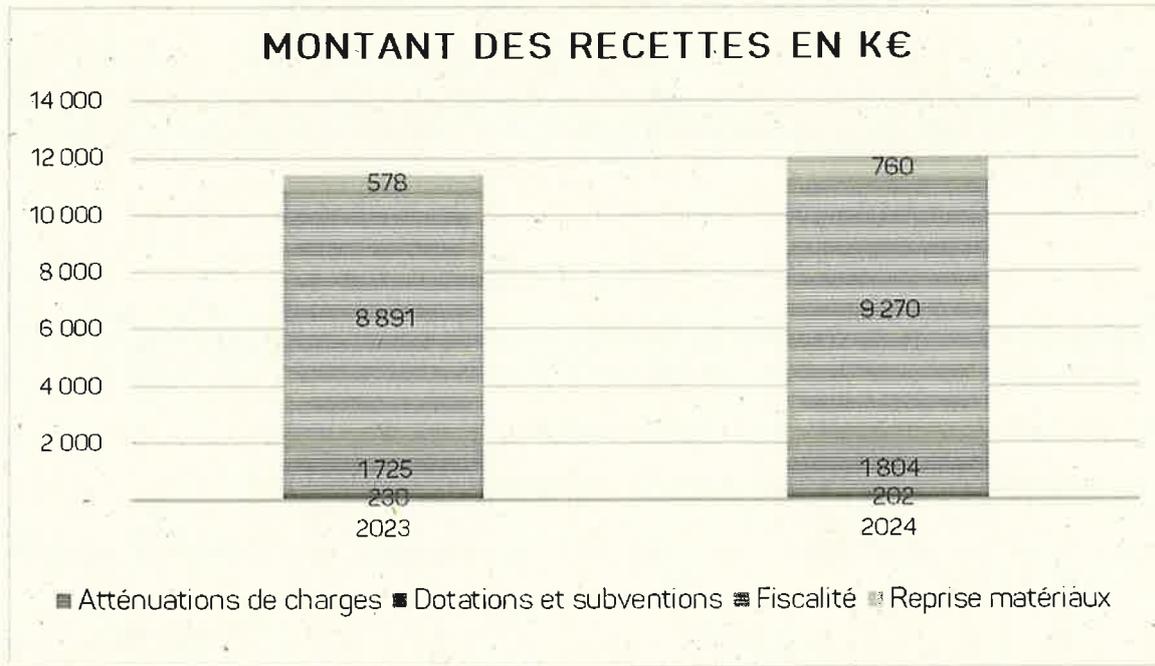
Les recettes de la section de fonctionnement se composent des éléments suivants :

- les produits fiscaux, les subventions d'exploitation, les reprises de matériaux, les atténuations de charges regroupées sous la dénomination « recettes de gestion » : 12 036 986,46 € (hors travaux en régie)
- les recettes exceptionnelles : 190 531,14 €
- les reprises pour provisions : 1 053 907,38 €

- auxquels vient se rajouter le report de fonctionnement 2023 : 4 455 783,74 €.

a) Recettes de gestion 2024 :

Le graphique ci-dessous présente les différents postes de recettes de gestion.



Détail des différents postes du graphique :

- Chapitre 013 : Atténuation de charges : 202 393,32 €

Le chapitre 013 comptabilise les remboursements sur charges de personnel à savoir remboursement des indemnités journalières, des charges de sécurité sociale, Contrat unique d'insertion emploi, ...

- Chapitre 74 : Dotations et participations : 1 804 136,84 €

Le chapitre 74 est constitué des recettes suivantes :

- Soutiens CITEO : 1 576 799,55 €
- Soutien ECO MOBILIER : 66 069,88 €
- Soutien Corepile : 560,00 €
- Soutien communication ECO TLC : 2 750,00 €
- Soutien ECO DDS : 4 837,46 €
- Soutien Ecosystem : 74 619,95 €
- Soutien ADEME : 78 500,00€
- Fiscalité – Compte 706 « Prestations de services » : 9 269 957,07 €

Ce poste comptabilise les éléments suivants :

- Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM) : 7 737 600,00 €

- Participation financière au titre de l'accessibilité des usagers particuliers aux déchèteries : 33 955,30 €
- Redevance spéciale : 1 498 401,77 €
- Reprise des matériaux – Compte 703 « Vente de produits résiduels » : 760 497,26 €

b) Recettes exceptionnelles 2024 : 190 531,14 €

Les recettes exceptionnelles incluent les pénalités pour désistement dans le cadre du marché « Prestations de mise à disposition de personnel intérimaire », les dommages et intérêts pour faits de destruction, les remboursements assurance pour sinistres, ainsi que certaines écritures de régularisation comptable.

c) Reprises sur provisions : 1 053 907,38 €

Des reprises sur provisions ont été comptabilisées sur l'exercice 2024 selon le détail suivant :

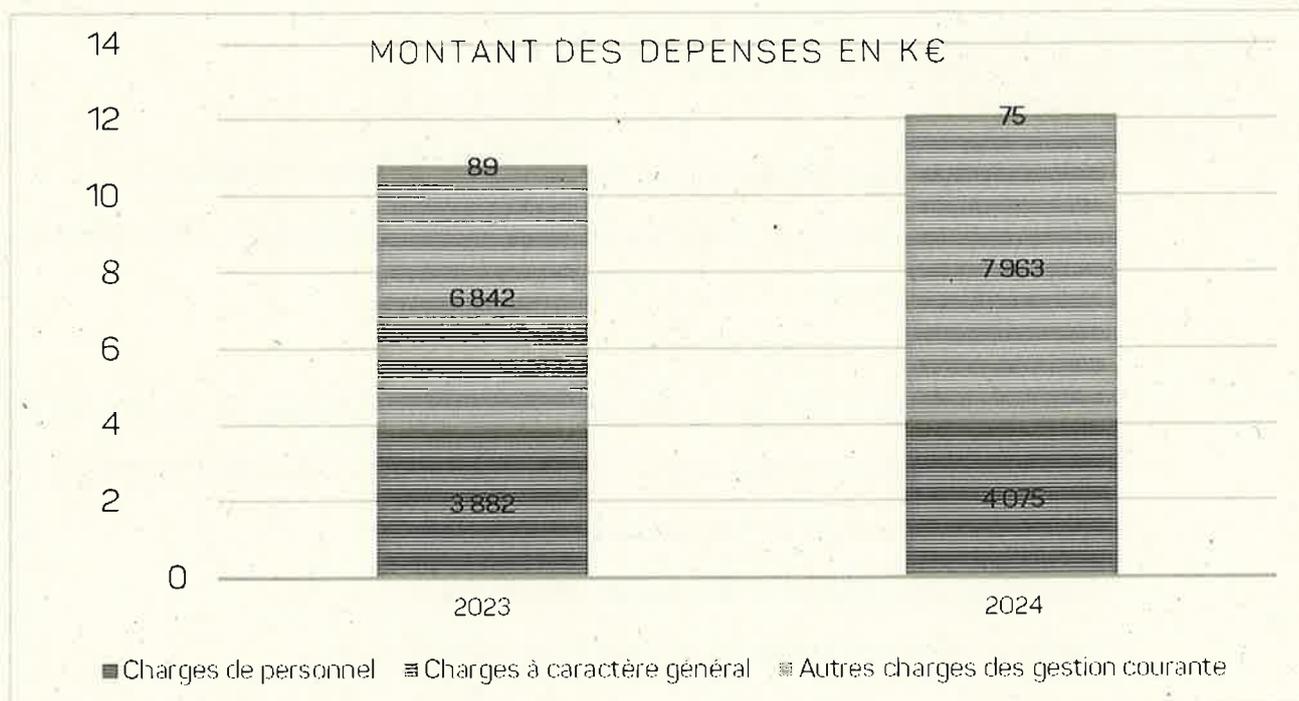
- Reprise sur provisions pour le compte professionnel de formation : 27 705,50 €
- Reprise sur provisions compte épargne temps : 22 688,04 €
- Reprise sur provision versement ARE : 3 513,84 €
- Reprise de la provision constituée pour le passage à une redevance incitative : 1 000 000.€.

2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 12 956 035,41 €, sont constituées de dépenses de gestion pour 12 112 917,41 €, des charges exceptionnelles pour 4 542,03 €, des provisions pour 47 029,72 € et des dépenses d'ordre pour 791 546,25 €.

a) Dépenses de gestion : 12 112 917,41 €

Les dépenses de gestion incluent le chapitre 012 « charges de personnel », le chapitre 011 « charges à caractère général » et le chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».



Détails des différents postes du graphique :

➤ Chapitre 012 – Charges de personnel

Les dépenses de personnel comptabilisent un montant de 4 075 014,36 € sur 2024.

Les charges de personnel nettes, déduction faite des remboursements sur rémunération comptabilisés au chapitre 013 « Atténuations de charges », s'élèvent à 3 872 621,04 €.

➤ Chapitre 011 – Charges à caractère général

Le chapitre « charges à caractère général » affiche un montant de **7 963 230,13 €** sur 2024.

Il se compose des éléments suivants :

✓ **Achat de matières et fournitures : 1 423 147,81 €**

Dont :

Fournitures réparation atelier : 279 577,51€

Fluides : 72 024,19 €

Fournitures d'entretien et de petit équipement : 173 142,05 €

Fournitures administratives : 7 801,99 €

Carburants : 634 012,17 €

Autres matières et fournitures : 256 589,90 €

✓ **Prestations de services : 5 485 421,02 €**

Ce poste correspond aux traitements des déchets (collecte et/ou traitement).

Détail ci-dessous :

Biodéchets : 137 570,33 €

Ordures ménagères résiduelles (dont prestation de collecte externalisée) : 3 465 765,67 €

Déchets divers bruts (DDB) encombrants : 160 325,58 €

DDB incinérables : 444 455,30 €

Plâtre : 96 966,48 €

Bois : 15 672,12 €

Caractérisations du flux papier/carton : 2 525,66 €

Végétaux : 177 749,83 €

Plastiques (emballages et plastiques rigides) : 832 312,90 €

Verre : 53 827,53 €

Gravats : 29 447,19 €

Batteries : 1 169,30 €

Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) : 52 336,21 €

Pneus : 11 475,65 €

Huisseries : 3 821,27 €

- ✓ Entretien et réparation bâtiments, et autres biens immobiliers : 30 684,48 €
- ✓ Entretien et réparation sur matériel roulant et autres biens mobiliers : 283 788,86 €
- ✓ Contrat de maintenance : 25 123,77 €
- ✓ Primes d'assurances : 425 552,74 €
- ✓ Services extérieurs (formation, abonnement, distribution bioseaux ...) : 107 300,52 €
- ✓ Rémunération d'intermédiaires (services juridiques, contrôle sécurité...) : **21 231,36 €**
- ✓ Publications, imprimés, communication : 29 596,54 €
- ✓ Déplacements, missions et réceptions : 13 178,09 €
- ✓ Affranchissements et télécommunications : 43 612,22 €
- ✓ Autres services extérieurs (locations, frais de nettoyage des locaux, transport, impôts divers ...) : 74 592,72 €

➤ Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Le chapitre 65 affiche un montant de 74 672,92 €.

Il comptabilise les indemnités, frais de missions, cotisations, formations des élus.

b) Dépenses exceptionnelles : 4 542,03 €

Le chapitre 67 « dépenses exceptionnelles » correspond aux comptes suivants :

- ✓ Compte 6711 « Inétrements moratoires et pénalités sur marché » : 14,53 €
- ✓ Compte 6743 « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » : 3 000 €

Il s'agit du versement d'une subvention à l'association Eco Manifestation Alsace visant à assurer la promotion de la culture éco-responsable dans le cadre général du développement durable auprès des organisateurs de manifestations de tout type (culturelles, sportives, populaires, institutionnelles...);

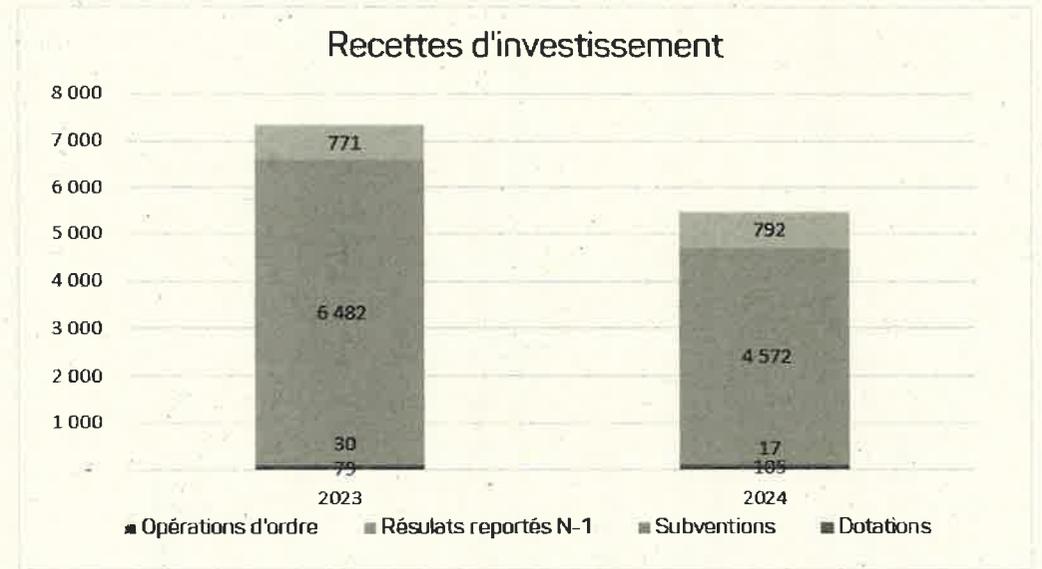
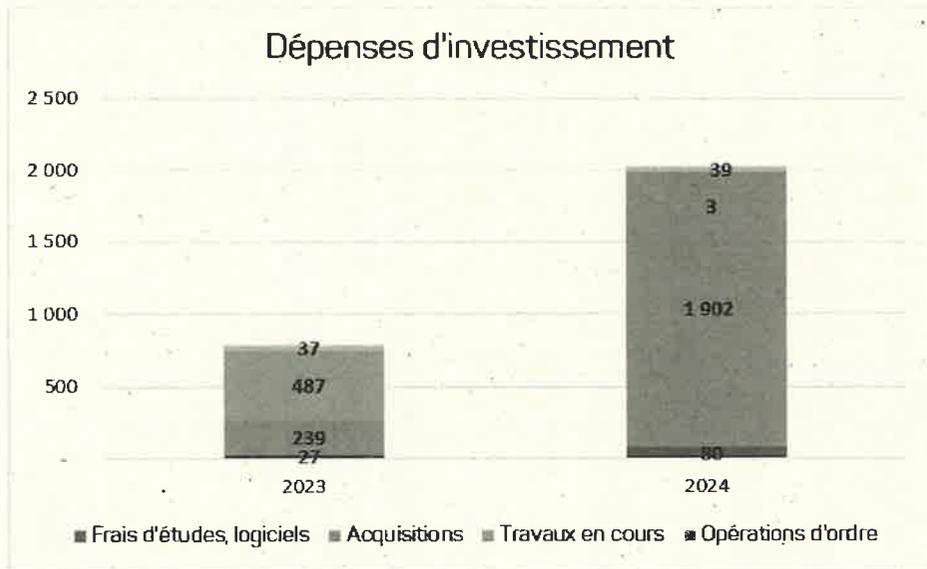
- ✓ Compte 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » : 1 527,50 €

c) Dotations aux provisions : 47 029,72 €

Il s'agit des provisions liées au compte professionnel de formation (32 630,49 €) et au compte épargne temps (14 399,23 €)

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le graphique ci-dessous présente la composition des dépenses et des recettes d'investissement.



1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 024 308,97 €.

Elles se composent des dépenses d'équipement (1 985 541,03€), et des dépenses d'ordre d'investissement (38 767,94 €).

a) Dépenses réelles d'équipement : 1 985 541,03 €

Ces dernières regroupent les immobilisations incorporelles, corporelles, et les immobilisations en cours

➤ Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Le chapitre « Immobilisations incorporelles » est composé de frais d'études à hauteur de 92 %, le reste étant composé des frais d'insertion et des acquisitions de logiciels.

Réalisations 2024 : 80 050,34 €

Restes à réaliser : 103 717,54 €

Détail des réalisations 2024 :

Frais d'études : 73 540,15 € (maîtrise d'œuvre pour la nouvelle déchèterie de Wisches)

Frais d'insertion : 4 879,39 €

Concessions et droits assimilés : 1 630,80 €

➤ Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Réalisations 2024 : 1 902 351,50 €

Restes à réaliser : 1 372 167,98 €

Détail des réalisations 2024 :

Dont :

Travaux sur terrains nus : 1 690,80 €

Bâtiments : 6 623,77 €

Matériel industriel : 459 464,88 €

Outils : 36 198,39 €

Aménagements techniques : 18 862,77 €

Matériel de transport : 1 248 350,80 €

Matériel de bureau et informatique : 109 562,43 €

Mobilier : 6 881,54 €

Divers : 14 716,12 €

➤ Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Réalisations 2024 : 3 139,19 €

Restes à réaliser : 59 050,01 €

b) Opérations d'ordre de transfert entre sections : 38 767,94 €

Les opérations d'ordre ne donnent lieu à aucun décaissement. Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre de la section de fonctionnement.

Il s'agit de la reprise sur autofinancement des subventions d'investissement antérieurement perçues pour un montant de 38 767,94 €.

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 7 486 189,20 €.
Elles se composent des subventions (16 812,83 €), du FCTVA et des réserves réglementées (105 160,62 €), de l'excédent reporté (6 572 669,50 €) et d'opérations d'ordre (791 546,25 €).

a) Chapitre 13 « Subventions d'investissement » : 16 812,83 €

Ce poste comptabilise les éléments suivants :

Participation financière pour l'installation de conteneurs enterrés sur la commune de Duttlenheim : 16 812,83 €

b) Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 791 546,25 €

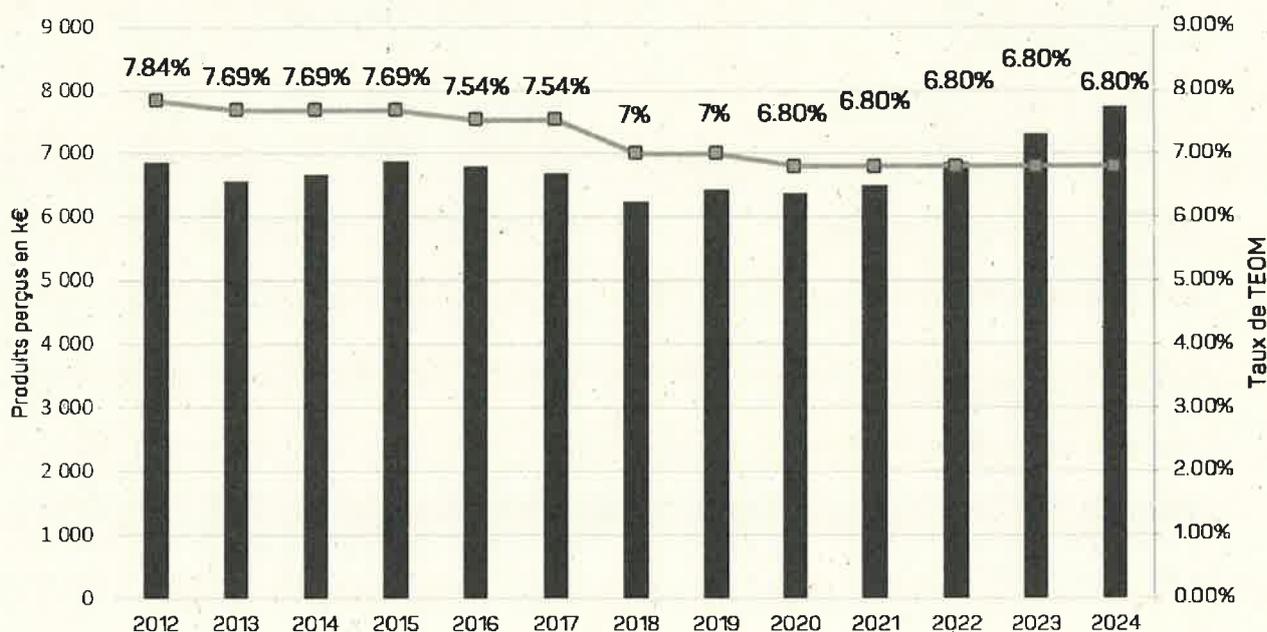
Ce chapitre comptabilise les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles. Ces écritures trouvent leurs contreparties en dépenses d'ordre de la section de fonctionnement.

III. FISCALITE

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le SMICTOMME a maintenu les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères depuis 2020 à hauteur de 6.80 %.

Ci-dessous un graphique présentant l'évolution des taux et produits de la TEOM depuis 2012 :



IV. ENCOURS DE LA DETTE

A noter que le SMICTOMME n'a pas d'encours de dette au 31/12/2024. Les dépenses d'investissement ont été financées par le recours à l'autofinancement.

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -		<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothée VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GREDELBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER(arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOU DAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothee VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOU DAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDELBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 011-02-2025

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

LE PRESIDENT PROPOSE

Résultat de fonctionnement 2024	
- Dépenses de fonctionnement 2024	12 956 035,92 €
- Recettes de fonctionnement 2024	17 775 976,66 €
Résultat à affecter	4 819 941,25
Affectation obligatoire :	
- Au financement des dépenses d'investissement (compte 1064) correspondant aux plus-values nettes de cession	9 828,55 €
- Au besoin de financement dégagé par la section d'investissement (excédent de financement de la section d'investissement 2024 corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes) (compte 1068)	0,00 €
Solde disponible :	
- Affecté comme suit :	
- affectation en résultat de fonctionnement reporté (compte 002)	4 810 112,70 €
- en dotation complémentaire d'investissement (compte 1068)	0,00 €

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2311-5 et L 5212-15 ;

VU sa délibération de ce jour portant approbation du compte administratif de l'exercice 2024 ;

CONSIDERANT le résultat de fonctionnement de 4 819 941,25 € ;

CONSIDERANT le montant des plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif de 9 828,55 € ;

CONSIDERANT l'excédent de financement de la section d'investissement 2024 de 5 461 880,23 € ;

CONSIDERANT le besoin de financement des restes à réaliser de 1 534 935,53 € ;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT

DECIDE D'AFFECTER

Le résultat global de fonctionnement 2024 d'un montant de 4 819 941,25 € comme suit :

- l'excédent d'exploitation pour la partie correspondant aux plus-values nette de cession au compte 1064 "Réserves réglementées" pour un montant de 9 828,55 €,
- le solde d'exploitation au compte R 002 "Résultat reporté" soit 4 810 112,70 €.

Membres en exercice	:	138	Vote à main levée :	pour	:	92
Membres présents	:	82		contre	:	0
Membres représentés	:	10		abstention	:	0

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM		
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -		<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothée VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER		<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GREDELBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -		<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -		<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER		
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE		
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -		<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -		<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER		<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -		<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLSHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER(arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOUDAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothée VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLISHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPLER	commune de FOUDAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
M. Gérard DESAGA	commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
M. Hubert HERRY	commune de SAULXURES
M ^{me} Olivia KAUFFER	commune de SCHIRMECK
M. Eric THIRY	commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN	commune de GRENDDELBRUCH
M. Raoul GEIB	commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER	commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Dominique STAUDT	commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN	commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER	commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY	commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER	commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ	commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN	commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE	commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS	commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Sylvie KROUCH	commune de BLANCHERUPT
M ^{me} Agnès VIX-MARTER	commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG	commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 012-02-2025

OBJET : DECISION EN MATIERE DE FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

LE COMITE DIRECTEUR

- VU le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1379-0 bis, 1520, 1639 A et A bis ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5212-19 à L 5212-21 ;
- VU sa délibération du 17 mai 2000 statuant sur la réforme du mode d'assujettissement et adoptant définitivement le régime unifié de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avec effet consolidé au 1^{er} janvier 2002 ;

ET

SUR LE RAPPORT DE PRESENTATION PREALABLE

1° DECIDE

de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'exercice 2025 à :

7,20 %

applicable en zone unique sur le ressort territorial du syndicat ;

2° PRECISE

que son recouvrement sera assuré par la voie fiscale et selon un taux unique sur l'ensemble des rôles taxables en application des articles 1639 A bis et 1520 et suivants du Code Général des Impôts, eu égard par ailleurs aux exonérations facultatives à la TEOM pour 2025 prononcées dans sa séance du 21 février 2024 et arrêtées définitivement par décisions du Bureau en vertu de l'article 1521-III du Code Général des Impôts et de l'article L2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3° RAPPELLE

que les Communautés de communes membres du Syndicat ont opté pour le régime du b) du 2. VI de l'article 1379-0 bis du Code Général des Impôts. Ce régime dérogatoire prévoit que les EPCI à fiscalité propre ayant transféré la totalité de la compétence élimination des déchets à un syndicat mixte perçoivent la TEOM ou la REOM en lieu et place du syndicat qui l'a instaurée et qui en vote le taux ou le tarif. Le produit perçu à ce titre fera l'objet d'un reversement intégral en faveur du Syndicat.

Membres en exercice	: 138	Vote à main levée :	pour	: 85
Membres présents	: 82		contre	: 6
Membres représentés	: 10		abstention	: 1

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

(Délibération en matière de fixation du taux de la TEOM)

BASES TEOM 2022-2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES	COMMUNES	BASES 2022 DEFINITIVES	Δ 2022 / 2021	BASES 2023 DEFINITIVES	Δ 2023 / 2022	BASES 2024 DEFINITIVES	Δ 2024 / 2023
DES PORTES DE ROSHEIM	BISCHOFFSHEIM	3 595 223	1.042	3 844 061	1.069	4 020 318	1.046
DES PORTES DE ROSHEIM	BOERSCH	2 933 098	1.069	3 143 866	1.072	3 290 124	1.047
DES PORTES DE ROSHEIM	GRENDLBRUCH	1 361 855	1.035	1 462 033	1.074	1 547 404	1.058
DES PORTES DE ROSHEIM	GRIESHEIM PRES MOLSHEIM	2 413 888	1.060	2 645 699	1.096	2 843 228	1.075
DES PORTES DE ROSHEIM	MOLLKIRCH	994 912	1.041	1 076 525	1.082	1 125 627	1.046
DES PORTES DE ROSHEIM	OTTROTT	1 786 420	1.047	1 944 402	1.088	2 119 542	1.090
DES PORTES DE ROSHEIM	ROSENWILLER	691 456	1.035	741 000	1.072	774 396	1.045
DES PORTES DE ROSHEIM	ROSHEIM	5 978 428	1.043	6 439 866	1.077	6 819 828	1.059
DES PORTES DE ROSHEIM	SAINT-NABOR	521 918	1.039	556 812	1.067	582 558	1.046
Total DES PORTES DE ROSHEIM		20 277 198	1.048	21 854 264	1.078	23 123 025	1.058
COMMUNAUTE DE COMMUNES	COMMUNES	BASES 2022 DEFINITIVES	Δ 2022 / 2021	BASES 2023 DEFINITIVES	Δ 2023 / 2022	BASES 2024 DEFINITIVES	Δ 2024 / 2023
MOSSIG ET VIGNOBLE	BALBRONN	632 589	1.042	693 076	1.096	729 744	1.053
MOSSIG ET VIGNOBLE	BERGBIETEN	674 226	1.043	721 906	1.071	759 128	1.052
MOSSIG ET VIGNOBLE	COSSWILLER	514 018	1.044	564 876	1.099	612 135	1.084
MOSSIG ET VIGNOBLE	DAHLENHEIM	744 501	1.042	800 240	1.075	834 911	1.043
MOSSIG ET VIGNOBLE	DANGOLSHEIM	627 914	1.039	675 026	1.075	710 485	1.053
MOSSIG ET VIGNOBLE	FLEXBOURG	427 138	1.039	466 511	1.092	484 660	1.039
MOSSIG ET VIGNOBLE	KIRCHHEIM	668 819	1.038	715 143	1.069	745 887	1.043
MOSSIG ET VIGNOBLE	MARLENHEIM	4 441 925	1.028	4 776 870	1.075	5 006 280	1.048
MOSSIG ET VIGNOBLE	NORDHEIM	967 487	1.039	1 035 684	1.070	1 102 511	1.065
MOSSIG ET VIGNOBLE	ODRATZHEIM	555 289	1.052	593 817	1.069	626 206	1.055
MOSSIG ET VIGNOBLE	ROMANSWILLER	1 176 588	1.054	1 269 560	1.079	1 327 467	1.046
MOSSIG ET VIGNOBLE	SCHARRACH./IRMSTETT	1 246 424	1.073	1 354 644	1.087	1 438 919	1.062
MOSSIG ET VIGNOBLE	TRAENHEIM	704 996	1.040	767 518	1.089	800 002	1.042
MOSSIG ET VIGNOBLE	WANGEN	639 185	1.041	682 523	1.068	717 016	1.051
MOSSIG ET VIGNOBLE	WASSELONNE	5 362 745	1.034	5 739 546	1.070	6 061 565	1.056
MOSSIG ET VIGNOBLE	WESTHOFFEN	1 684 642	1.048	1 820 180	1.080	1 905 808	1.047
Total MOSSIG ET VIGNOBLE		21 068 486	1.040	22 677 120	1.076	23 862 724	1.052

COMMUNAUTE DE COMMUNES	COMMUNES	BASES 2022 DEFINITIVES	Δ 2022 / 2021	BASES 2023 DEFINITIVES	Δ 2023 / 2022	BASES 2024 DEFINITIVES	Δ 2024 / 2023
MOLSHEIM-MUTZIG	ALTORF	1 653 593	1.014	1 739 563	1.052	1 835 622	1.055
MOLSHEIM-MUTZIG	AVOLSHEIM	715 284	1.039	758 331	1.060	791 844	1.044
MOLSHEIM-MUTZIG	DACHSTEIN	1 553 689	1.031	1 795 570	1.156	1 954 540	1.089
MOLSHEIM-MUTZIG	DINSHEIM SUR BRUCHE	1 319 400	1.044	1 417 362	1.074	1 488 873	1.050
MOLSHEIM-MUTZIG	DORLSHEIM	2 599 816	1.044	2 786 763	1.072	3 063 533	1.099
MOLSHEIM-MUTZIG	DUPPIGHEIM	1 892 363	1.047	2 034 859	1.075	2 229 294	1.096
MOLSHEIM-MUTZIG	DUTTLENHEIM	2 776 187	1.058	3 038 550	1.095	3 285 707	1.081
MOLSHEIM-MUTZIG	ERGERSHEIM	1 261 853	1.053	1 379 312	1.093	1 448 371	1.050
MOLSHEIM-MUTZIG	ERNOLSHEIM-BRUCHE	1 842 011	1.059	1 994 906	1.083	2 096 796	1.051
MOLSHEIM-MUTZIG	GRESSWILLER	1 549 682	1.053	1 685 062	1.087	1 757 548	1.043
MOLSHEIM-MUTZIG	HEILIGENBERG	686 935	1.039	743 510	1.082	780 394	1.050
MOLSHEIM-MUTZIG	MOLSHEIM	9 692 707	1.062	10 485 409	1.082	10 896 021	1.039
MOLSHEIM-MUTZIG	MUTZIG	5 050 693	1.037	5 306 762	1.051	5 711 794	1.076
MOLSHEIM-MUTZIG	NIEDERHASLACH	1 227 861	1.029	1 325 673	1.080	1 409 940	1.064
MOLSHEIM-MUTZIG	OBERHASLACH	1 736 838	1.048	1 861 033	1.072	1 954 692	1.050
MOLSHEIM-MUTZIG	SOULTZ LES BAINS	899 838	1.035	979 523	1.089	1 022 973	1.044
MOLSHEIM-MUTZIG	STILL	1 504 384	1.047	1 615 569	1.074	1 679 595	1.040
MOLSHEIM-MUTZIG	WOLXHEIM	963 147	1.011	1 036 728	1.076	1 079 464	1.041
Total MOLSHEIM-MUTZIG		38 926 281	1.047	41 984 485	1.079	44 487 001	1.060

COMMUNAUTE DE COMMUNES	COMMUNES	BASES 2022 DEFINITIVES	Δ 2022 / 2021	BASES 2023 DEFINITIVES	Δ 2023 / 2022	BASES 2024 DEFINITIVES	Δ 2024 / 2023
VALLEE DE LA BRUCHE	BAREMBACH	711 758	1.047	762 126	1.071	791 061	1.038
VALLEE DE LA BRUCHE	BELLEFOSSE	175 422	1.033	188 157	1.073	195 517	1.039
VALLEE DE LA BRUCHE	BELMONT	290 943	1.040	310 636	1.068	321 455	1.035
VALLEE DE LA BRUCHE	BLANCHERUPT	48 790	1.034	52 211	1.070	54 627	1.046
VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	430 065	1.043	460 272	1.070	486 359	1.057
VALLEE DE LA BRUCHE	BROQUE (LA)	2 455 427	1.032	2 594 938	1.057	2 723 842	1.050
VALLEE DE LA BRUCHE	COLROY LA ROCHE	450 423	1.038	482 176	1.070	505 533	1.048
VALLEE DE LA BRUCHE	FOUDAY	287 730	1.030	307 320	1.068	321 379	1.046
VALLEE DE LA BRUCHE	GRANDFONTAINE	353 001	1.034	380 854	1.079	395 018	1.037
VALLEE DE LA BRUCHE	LUTZELHOUSE	1 764 341	1.048	1 929 953	1.094	2 027 424	1.051
VALLEE DE LA BRUCHE	MUHLBACH SUR BRUCHE	609 744	1.027	660 720	1.084	697 437	1.056
VALLEE DE LA BRUCHE	NATZWILLER	486 445	1.018	518 813	1.067	544 099	1.049
VALLEE DE LA BRUCHE	NEUVILLER LA ROCHE	328 700	1.076	350 942	1.068	364 739	1.039
VALLEE DE LA BRUCHE	PLAINE	1 049 447	1.023	1 127 442	1.074	1 183 044	1.049
VALLEE DE LA BRUCHE	RANRUPT	424 117	1.033	445 882	1.051	471 674	1.058
VALLEE DE LA BRUCHE	ROTHAU	1 287 583	1.037	1 375 324	1.068	1 435 204	1.044
VALLEE DE LA BRUCHE	RUSS	1 108 189	1.039	1 184 959	1.069	1 235 325	1.043
VALLEE DE LA BRUCHE	SAALES	676 490	1.041	720 249	1.065	748 457	1.039
VALLEE DE LA BRUCHE	SAINT BLAISE LA ROCHE	268 217	1.040	287 253	1.071	296 424	1.032
VALLEE DE LA BRUCHE	SAULXURES	492 484	1.041	527 312	1.071	551 901	1.047
VALLEE DE LA BRUCHE	SCHIRMECK	2 029 205	1.040	2 158 186	1.064	2 329 213	1.079
VALLEE DE LA BRUCHE	SOLBACH	145 933	1.035	156 011	1.069	162 183	1.040
VALLEE DE LA BRUCHE	URMATT	1 507 576	1.056	1 622 569	1.076	1 708 340	1.053
VALLEE DE LA BRUCHE	WALDESBACH	155 518	1.040	165 779	1.066	172 999	1.044
VALLEE DE LA BRUCHE	WILDERSBACH	265 235	1.036	284 321	1.072	297 659	1.047
VALLEE DE LA BRUCHE	WISCHES	1 674 584	0.940	1 789 924	1.069	1 862 784	1.041
Total VALLEE DE LA BRUCHE		19 477 367	1.030	20 844 329	1.070	21 883 697	1.050
TOTAL GENERAL		99 749 332	1.042	107 360 198	1.076	113 356 447	1.056

Séance du 19 mars 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 19 heures, le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du complexe sportif et culturel de la Commune de DACHSTEIN. La convocation du Comité Directeur a été faite le 13 mars 2025. Date de mise en ligne sur le site internet le 25 mars 2025.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe HARTMANN

Membres du Comité-Directeur présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM	
<i>Commune de BISCHOFFSHEIM</i> - M. Richard HABERER -	<i>Commune d'OTTROTT</i> - M ^{me} Dorothée VINCENT -
<i>Commune de BOERSCH</i> - M ^{me} Sandrine DIDIER - M. Joël RIESTERER	<i>Commune de ROSENWILLER</i> - M ^{me} Anne-Cécile WANTZ -
<i>Commune de GRENDELBRUCH</i> - M ^{me} Christine ERHART -	<i>Commune de ROSHEIM</i> - M. Michel HERR -
<i>Commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM</i> - M. Jean-Pierre IMBERT -	<i>Commune de SAINT-NABOR</i> - -
<i>Commune de MOLLKIRCH</i> - M. Marc BASTIAN - M. Mario TROESTLER	
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE	
<i>Commune de BALBRONN</i> - M. Charles HEIM -	<i>Commune de DANGOLSHEIM</i> - -
<i>Commune de BERGBIETEN</i> - M. Claude JOST -	<i>Commune de FLEXBOURG</i> - M. Jean-Luc MAURER -
<i>Commune de COSSWILLER</i> - M. François FRITSCH - M. Roland GASSER	<i>Commune de KIRCHHEIM</i> - M. Denis KUHN - M. Pierre SCHMITT
<i>Commune de DAHLENHEIM</i> - M. Emmanuel SCHALL -	<i>Commune de MARLENHEIM</i> - M. Alphonse GOUETH - M. René GROLLEMUND

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE		
<i>Commune de NORDHEIM</i> - M. Vincent FINCK - M. Aristide SINGLER		<i>Commune de TRAENHEIM</i> - M. Frédéric BASTIAN -
<i>Commune d'ODRATZHEIM</i> - M. Raymond SCHUHMACHER -		<i>Commune de WANGEN</i> - -
<i>Commune de ROMANSWILLER</i> - -		<i>Commune de WASSELONNE</i> - M. Jean-Philippe HARTMANN - M. Didier HELLBURG
<i>Commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT</i> - M. Olivier ARBOGAST -		<i>Commune de WESTHOFFEN</i> - M. Philippe ZOLLER -
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG		
<i>Commune d'ALTORF</i> - M. Olivier MEYFROIDT -		<i>Commune de GRESSWILLER</i> - M. Dominique ERNENWEIN - M. Martin KLOTZ
<i>Commune d'AVOLSHEIM</i> - -		<i>Commune de HEILIGENBERG</i> - -
<i>Commune de DACHSTEIN</i> - M ^{me} Laetitia MARTZ -		<i>Commune de MOLSHEIM</i> - M. Gilbert STECK -
<i>Commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE</i> - M ^{me} Claire EYLER -		<i>Commune de MUTZIG</i> - M. Arnaud THIEBAUT -
<i>Commune de DORLISHEIM</i> - M ^{me} Fatiha SOMMER -		<i>Commune de NIEDERHASLACH</i> - M. Laurent FARON - M ^{me} Danièle LUCAS
<i>Commune de DUPPIGHEIM</i> - M. Stéphane HOFFER - M. Vincent URLACHER		<i>Commune d'OBERHASLACH</i> - M. Jean BIEHLER - M ^{me} Rachel LE GUERER-VERGER (arrivée au point n°3)
<i>Commune de DUTTLENHEIM</i> - M ^{me} Marie-Hélène GRILLON-COLLEDANI - M Sylvain METZ		<i>Commune de SOULTZ-LES-BAINS</i> - M. Alain VON WIEDNER -
<i>Commune d'ERGERSHEIM</i> - M ^{me} Nathalie EBENER - M ^{me} Marianne WEHR		<i>Commune de STILL</i> - M ^{me} Chantal SITTLER -
<i>Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE</i> - M. Jean-Marc KLEIN -		<i>Commune de WOLXHEIM</i> - M. Daniel GILLMANN -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE		
<i>Commune de BAREMBACH</i> - -		<i>Commune de PLAINE</i> - M. Christophe ACKER - M. Jean-Marie GRANDADAM
<i>Commune de BELLEFOSSE</i> - M. Philippe HAUSCHKA -		<i>Commune de RANRUPT</i> - M ^{me} Francine MICHEL -
<i>Commune de BELMONT</i> - M. Julien HALTER - M. Guy HAZEMANN		<i>Commune de ROTHAU</i> - -
<i>Commune de BLANCHERUPT</i> - -		<i>Commune de RUSS</i> - M. Maurice CHARTON - M. Jean-Paul ZANETTI
<i>Commune de BOURG-BRUCHE</i> - M. Jean-Paul GILLIG - M. Jean-Paul HUMBERT		<i>Commune de SAALES</i> - M. Marc MAIRE -
<i>Commune de COLROY-LA-ROCHE</i> - M. Christian EVRARD -		<i>Commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</i> - M. Jean SCHRENCK -
<i>Commune de FOUDAY</i> - M. Maurice GUIDAT -		<i>Commune de SAULXURES</i> - M. Alain FRANÇOIS -
<i>Commune de GRANDFONTAINE</i> - M. Patrick DEPRESLES - M. Philippe REMY		<i>Commune de SCHIRMECK</i> - -
<i>Commune de LA BROQUE</i> - M. Patrick BEIN -		<i>Commune de SOLBACH</i> - M. Michel VERNEVAUT -
<i>Commune de LUTZELHOUSE</i> - M. Jean-Stéphane ARNOLD - M ^{me} Laurence JOST		<i>Commune d'URMATT</i> - M. Claude HECHT - M. Pascal ZIMBER
<i>Commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE</i> - -		<i>Commune de WALDERSBACH</i> - M ^{me} Mireille BANZET - M. Jean COURRIER
<i>Commune de NATZWILLER</i> - M. Christophe HAZEMANN -		<i>Commune de WILDERSBACH</i> - M. Laurent BLANCHARD - M. Maxime MARCK
<i>Commune de NEUVILLER-LA-ROCHE</i> - M. Raymond GRANDGEORGE - M. Thierry THOUVENIN		<i>Commune de WISCHES</i> - M. Alain HUBER - M ^{me} Christine BLANCK

Absents excusés avec mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Loïc MULLER	commune de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean-Pierre IMBERT
M ^{me} Martine HOFFBECK	commune d'OTTROTT	ayant donné procuration à M ^{me} Dorothee VINCENT
M. Jean-Georges HUCK	commune de ROSENWILLER	ayant donné procuration à M ^{me} Anne-Cécile WANTZ
M. Emmanuel HEYDLER	commune de ROSHEIM	ayant donné procuration à M. Michel HERR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Pascal OHNIMUS	commune de WESTHOFFEN	ayant donné procuration à M. Philippe ZOLLER
-------------------	-----------------------	--

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Yann-Loïc DERUWEZ	commune de MOLSHEIM	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Michel WILT	commune de SOULTZ-LES-BAINS	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Jean-Pierre DANANCHER	commune de BAREMBACH	ayant donné procuration à M. Jean SCHRENCK
M. Jean-François WOELFFLIN	commune de LA BROQUE	ayant donné procuration à M. Patrick BEIN
M ^{me} Laura KUNTZ	commune de NATZWILLER	ayant donné procuration à M. Christophe HAZEMANN

Absents excusés sans mandat de représentation :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Claude LUTZ	commune de BISCHOFFSHEIM
----------------	--------------------------

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Daniel LENTZ	commune de BALBRONN
M ^{me} Céline SOMMER	commune de DANGOLSHEIM
M. Philippe SCHAHL	commune d'ODRATZHEIM
M. Jean-Charles BILLOD	commune de ROMANSWILLER
M. Gérard STROHMENGER	commune de TRAENHEIM
M. Daniel KOCH	commune de WANGEN
M. Yves JUNG	commune de WANGEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M ^{me} Catherine KOPP	commune d'ALTORF
M ^{me} Sylvie SCHMAUCH	commune d'AVOLSHEIM
M ^{me} Morgane DEIBER WILLMANN	commune de DACHSTEIN
M. Gilles BERTRAND	commune de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M ^{me} Catherine DAPP-MATTER	commune de DORLSHEIM
M ^{me} Camille VIOLAS	commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE
M ^{me} Christine METZLER	commune de HEILIGENBERG
M. Alexandre GONCALVES	commune de STILL
M. Emmanuel GOETSCHY	commune de WOLXHEIM

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M. Michel COBLARD	commune de BAREMBACH
M ^{me} Cindy MULLER	commune de BELLEFOSSE
M. Philippe JAWORSKI	commune de COLROY-LA-ROCHE
M. François SCHEPPLER	commune de FOU DAY
M ^{me} Sophie GROSS	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M ^{me} Martine HEROS-JORDAN	commune de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Pierre GESSLER	commune de RANRUPT
M ^{me} Viviane BOLLORI	commune de ROTHAU
M ^{me} Martine KOENIGUER	commune de ROTHAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M ^{me} Virginie EVRARD	commune de SAALES
---------------------------------	-------------------

M. Gérard DESAGA
M. Hubert HERRY
M^{me} Olivia KAUFFER
M. Eric THIRY

commune de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE
commune de SAULXURES
commune de SCHIRMECK
commune de SOLBACH

Absents non excusés :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

M. Florian ZIMMERMANN commune de GRENDLBRUCH
M. Raoul GEIB commune de SAINT-NABOR
M. Jérôme MEYER commune de SAINT-NABOR

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOBLE

M. Dominique STAUDT commune de BERGBIETEN
M. Dominique HECKMANN commune de DAHLENHEIM
M. Hervé KAMMERER commune de DANGOLSHEIM
M. Mathieu MARY commune de FLEXBOURG
M. Arnaud MULLER commune de ROMANSWILLER
M. Franck ZUSATZ commune de SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

M. Raphaël VOEGELIN commune d'AVOLSHEIM
M. Lionel PORCHE commune de HEILIGENBERG
M. Bülent TEMIZAS commune de MUTZIG

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

M^{me} Sylvie KROUCH commune de BLANCHERUPT
M^{me} Agnès VIX-MARTER commune de BLANCHERUPT
M. Stéphane JUNG commune de SCHIRMECK

Assistaient également à la séance :

M. Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services
M^{mes} Karine KOPP, Sandrine HISLER, Aurélie TISLER, Sandra WALTER
MM François BERTHIER, Yannick FANG

DELIBERATION N° 013-02-2025

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025

LE COMITE DIRECTEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2221-1, L 2312-1, L 2313-1 et suivants et L 5212-18 et suivants ;

VU le décret N° 2007-687 du 4 mai 2007 pris en application de la loi organique N° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances et en ce qui concerne la période complémentaire de l'année civile ;

VU l'arrêté interministériel du 17 décembre 2007 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU sa délibération du 10 mars 1997 statuant sur la mise en œuvre avec effet au 1^{er} janvier 1997, du plan comptable M4 applicable aux services publics à caractère industriels et commerciaux ;

VU sa délibération N° 005-01-2025 du 26 février 2025 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2025 ;

SUR LE RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT

1° ADOPTE

le Budget Primitif 2025 se présentant comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	Evolution en k€	Evolution en %
DEPENSES REELLES	14 687 000.00	16 313 000.00	626 000.00	4%
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 005 000.00	10 401 000.00	396 000.00	4%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 300 000.00	4 500 000.00	200 000.00	5%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	146 000.00	146 000.00	0.00	0%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 000.00	21 000.00	20 000.00	100%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	135 000.00	125 000.00	-10 000.00	-7%
68 - PROVISIONS	100 000.00	120 000.00	20 000.00	20%
DEPENSES D'ORDRE	1 930 784.00	1 878 100.00		
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	930 784.00	628 100.00	-302 684.00	-33%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000 000.00	1 250 000.00	250 000.00	25%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 617 784.00	17 191 100.00	573 316.00	3%

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	Evolution en K€	Evolution en %
RECETTES REELLES	16 617 784.00	17 091 100.00	573 316.00	3%
013 - ATTENUATION DE CHARGES	130 000.00	129 987.30	-12.70	
70 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	9 622 000.00	10 410 000.00	788 000.00	8%
74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	1 300 000.00	1 741 000.00	441 000.00	34%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000.26	0.00	-10 000.26	-100%
78 - REPRISES PROVISIONS	1 000 000.00	0.00	-1 000 000.00	-100%
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (n-1)	4 455 783.74	4 810 112.70	354 328.96	8%
RECETTES D'ORDRE	100 000.00	100 000.00	0.00	0%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 000.00	100 000.00	0.00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 617 784.00	17 191 100.00	573 316.00	3%

Chapitre	Libellé	TOTAL BUDGET PRIMITIF 2024 (=RAR + Propositions nouvelles 2024)		RESTES A REALISER 2024 sur 2025		PROPOSITIONS NOUVELLES 2025		TOTAL BUDGET PRIMITIF 2025 (=RAR + Propositions nouvelles 2025)	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	SECTION D'INVESTISSEMENT								
	OPERATIONS REELLES	10 884 483.00	2 478 492.06	1 534 935.53	0.00	7 906 464.47	2 191 591.22	9 441 400.00	2 191 591.22
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		100 000.00				120 000.00		120 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0.00				16 000.00		16 000.00
16_165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS)	0.00	0.00				0.00	0.00	0.00
16	EMPRUNT D'EQUILIBRE		2 378 492.06			20 000.00	2 055 591.22	20 000.00	2 055 591.22
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	605 176.79		103 717.54		335 000.00		438 717.54	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 145 535.95		1 372 167.98		4 301 464.47		5 673 632.45	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 133 770.26		59 050.01		3 250 000.00		3 309 050.01	
	RESULTATS REPORTEES ET AFFECTEES	0.00	6 575 206.94	0.00	0.00	0.00	5 471 708.78	0.00	5 471 708.78
001	SOLDES D'EXECUTION (N-1)		6 572 669.50				5 461 880.23		5 461 880.23
10_1064	RESERVES		2 537.44				9 828.55		9 828.55
	OPERATIONS D'ORDRE	260 000.00	2 090 784.00	0.00	0.00	260 000.00	2 038 100.00	260 000.00	2 038 100.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		930 784.00				628 100.00		628 100.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100 000.00	1 000 000.00			100 000.00	1 250 000.00	100 000.00	1 250 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	160 000.00	160 000.00			160 000.00	160 000.00	160 000.00	160 000.00
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	11 144 483.00	11 144 483.00	1 534 935.53	0.00	8 166 464.47	9 701 400.00	9 701 400.00	9 701 400.00

étant précisé que les niveaux des crédits en sections d'investissement et d'exploitation **sont votés par CHAPITRES** ;

2° RAPPELLE

que le Bureau est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement des opérations d'équipement portées au Budget en cours, ainsi qu'à valider tout document avec les organismes de crédit dans le cadre des renégociations de la dette courante en capital, étant précisé que cette habilitation entre dans le champ d'application des délégations permanentes prévues à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

3° APPROUVE

en application de l'article L 2311-2 du CGCT, l'ensemble des travaux d'investissement projetés au courant de l'exercice 2025 en sollicitant par ailleurs l'attribution des subventions d'équipement prévues en la matière.

Membres en exercice	:	138	Vote à main levée :	pour	:	91
Membres présents	:	82		contre	:	0
Membres représentés	:	10		abstention	:	1

**Pour extrait conforme,
Fait à Molsheim le 25 mars 2025**

La secrétaire de séance,

Original signé

Laetitia BECK

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission à Monsieur le Préfet le 25 mars 2025 et de sa publication le même jour sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Comité Directeur du 19 mars 2025

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. Dépenses de fonctionnement

A. Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

B. Détail des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre

C. Détail des dépenses d'ordre de fonctionnement

II. Recettes de fonctionnement

A. Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

B. Détail des recettes réelles de fonctionnement par chapitre

C. Détail des recettes d'ordre de fonctionnement

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. Dépenses d'investissement

A. Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre

B. Détail des dépenses réelles d'investissement par chapitre

C. Détail des dépenses d'ordre d'investissement

II. Recettes d'investissement

A. Détail des recettes réelles d'investissement par chapitre

B. Détail des recettes d'ordre d'investissement

Le budget primitif 2025, dans le droit fil des orientations présentées lors de la séance du Comité Directeur du 26 février 2025, s'inscrit dans les ambitions du projet de mandature à savoir concilier optimisation des charges de gestion, allocation des ressources, permettant le développement des services et équipements nécessaires aux usagers.

Dans ce contexte, le budget 2025 s'élève à 26 892 500 euros (27 762 267 euros en 2024) dont :

- 17 191 100 euros pour la section de fonctionnement (16 617 784 euros en 2024),
- 9 701 400 euros pour la section d'investissement (11 144 483 euros en 2024).

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

i) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

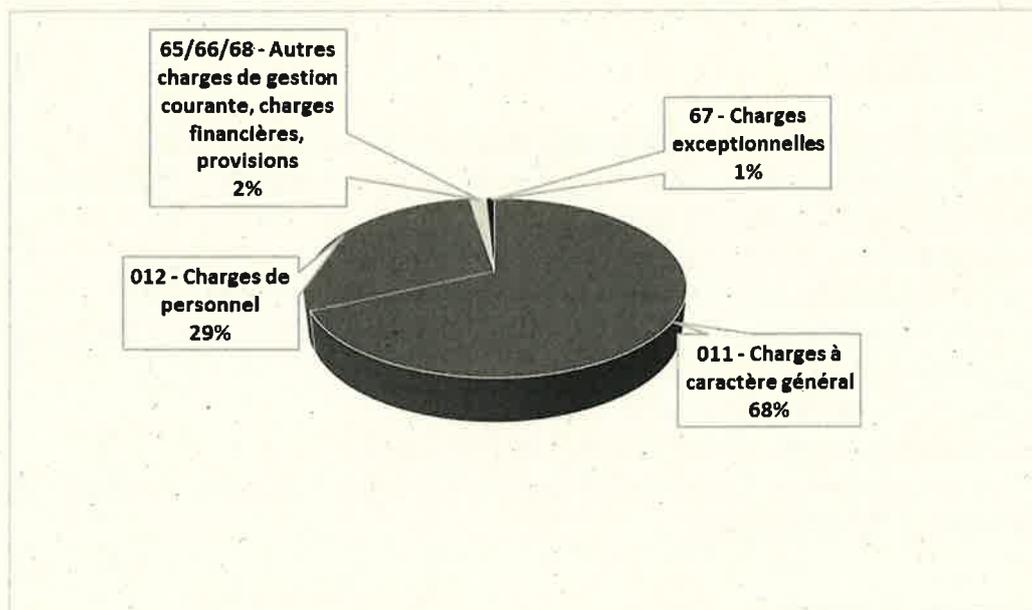
A. Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	CHAPITRE
	16 617 784	17 191 100	
Charges à caractère général	10 005 000	10 401 000	011
Charges de personnel	4 300 000	4 500 000	012
Autres charges de gestion courante, charges financières, provisions	247 000	287 000	65/66/68
Charges exceptionnelles	135 000	125 000	67
Dépenses d'ordre	1 930 784	1 878 100	023 / 042

B. Détail des dépenses réelles de fonctionnement

Montant des dépenses réelles de fonctionnement : 15 313 000 euros (14 687 000 euros en 2024).

Répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement :



Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à 10 401 000 euros (10 005 000 euros en 2024).

Elles se composent des éléments suivants :

✓ Achat de matières et fournitures : 1 814 000 euros (1 847 000 euros en 2024)

Dont :

Fournitures pièces atelier : 300 000 euros

Fluides : 80 000 euros

Fournitures d'entretien et de petit équipement : 395 000 euros

Fournitures administratives : 10 000 euros

Carburants, huiles : 717 000 euros

Autres matières et fournitures (composteurs, bacs, fournitures espaces verts, outillage, habillement ...) : 312 000 euros

✓ Prestations de services : 6 757 000 euros (6 575 000 euros en 2024)

Ce poste correspond au traitement des déchets (collecte et/ou traitement).

Détail ci-dessous :

Ordures ménagères résiduelles (OMR) : 3 940 000 euros

Déchets divers bruts (DDB) encombrants : 225 000 euros

DDB incinérables : 515 000 euros

Déchets ultimes : 10 000 euros

Déchets ménagers spécifiques (DMS) : 70 000 euros

Déchets radioactifs : 10 000 euros

Plastiques : (Tri corps creux, mise en balles, traitement plastiques rigides) : 920 000 euros

Caractérisations du flux papier/carton : 4 000 euros

Verre : 60 000 euros

Multi matériaux : 120 000 euros

Biodéchets : 470 000 euros
Traitement déchets de l'atelier : 5 000 euros
Batteries : 3 000 euros
Bois : 25 000 euros
Gravats : 35 000 euros
Huisseries : 15 000 euros
Plâtre : 125 000 euros
Pneus : 15 000 euros
Végétaux : 190 000 euros

- ✓ Entretien et réparation bâtiments, et autres biens immobiliers : **45 000 euros**
- ✓ Entretien et réparation sur le matériel roulant et autres biens mobiliers : **380 000 euros**
- ✓ Contrat de maintenance : **60 000 euros**
- ✓ Primes d'assurances : **473 000 euros**
- ✓ Services extérieurs (formation, distribution des bio-seaux, ...) : **410 000 euros**
- ✓ Rémunération d'intermédiaires (cabinet AUSTRAL, contrôle sécurité ...) : **107 000 euros**
- ✓ Publications, imprimés, communication : **150 000 euros**
- ✓ Déplacements, missions et réceptions : **26 000 euros**
- ✓ Affranchissements et télécommunications : **68 000 euros**
- ✓ Autres services extérieurs (locations, entretien et réparation des biens mobiliers, transport, impôts divers ...) : **111 000 euros**

Chapitre 012 : Charges de Personnel

Les charges de personnel brutes s'élèvent à **4 500 000 euros** (4 300 000 euros en 2024).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Une enveloppe prévisionnelle est inscrite pour un montant de **146 000 euros** identique à 2024.

Elle est composée des éléments suivants :

Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires : 27 000 euros

Indemnités, cotisations, frais de missions et formation des élus : 72 000 euros

Créances admises en non-valeur et créances éteintes : 47 000 euros

Chapitre 66 : Charges financières

Une enveloppe de **21 000 euros** a été inscrite en 2025 dont 20 000 euros serviront à payer les premières échéances de remboursement de l'emprunt qui sera réalisé afin de financer partiellement la future déchèterie de Wisches.

Il est précisé qu'aucun encours de dette n'était constaté au 01/01/2025.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles affichent un montant de **125 000 euros** (135 000 euros en 2024) et enregistrent les éléments suivants :

Titres annulés sur exercices antérieurs, amendes fiscales et pénales : 35 000 euros

Subventions exceptionnelles d'équipement dans le cadre du financement de dalles béton pour l'implantation de conteneurs enterrés dans diverses communes membres du syndicat : 20 000 euros

Subventions exceptionnelles de fonctionnement : 10 000 euros

Autres charges exceptionnelles : 60 000 euros

Chapitre 68 : Provisions

Une inscription budgétaire de **120 000 euros** (100 000 euros en 2024) est prévue pour la mise à jour de l'état des provisions sur l'exercice 2025 comme suit :

Dotation aux provisions pour risques et charges : 100 000 euros,

Dotations aux provisions pour compte de tiers : 20 000 euros.

C. Détail des dépenses d'ordre de fonctionnement : 1 878 100 euros

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 628 100 euros (930 784 euros en 2024)

Le virement à la section de fonctionnement représente l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement permettant de financer une partie des dépenses d'investissement.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transferts entre sections : 1 250 000 euros (1 000 000 euros en 2024)

Ce chapitre comptabilise les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles. Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre de la section d'investissement.

II) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

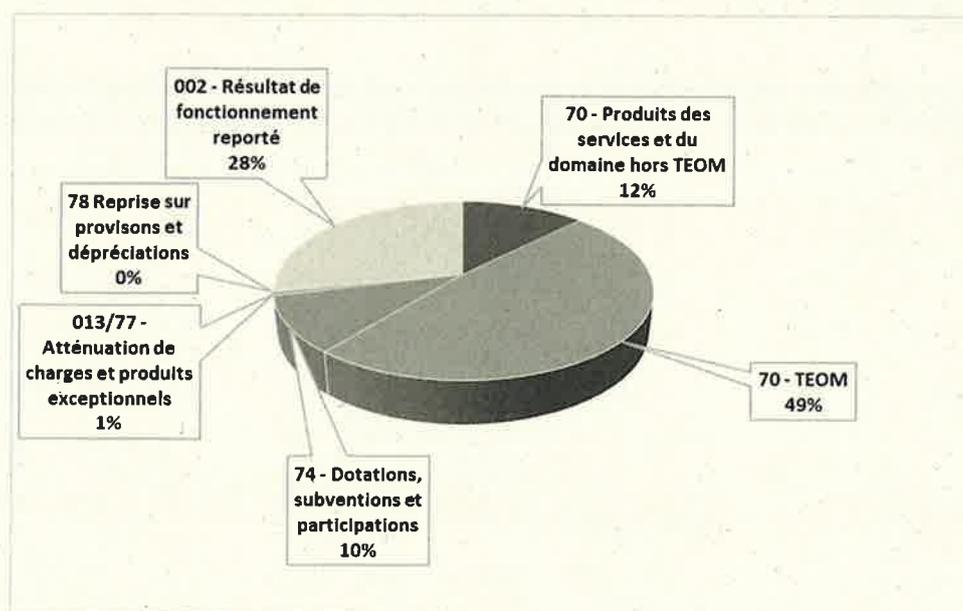
A. Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre

RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	CHAPITRE
	16 617 784.00	17 191 100.00	
Produits des services et du domaine hors TEOM	2 022 000.00	2 110 000.00	70
TEOM	7 600 000.00	8 300 000.00	70
Dotations, subventions et participations	1 300 000.00	1 741 000.00	74
Atténuation de charges et produits exceptionnels	140 000.26	129 987.30	013/77
Reprise sur provisions et dépréciations	1 000 000.00	-	78
Opérations d'ordre	100 000.00	100 000.00	042
Résultat de fonctionnement reporté	4 455 783.74	4 810 112.70	002

B. Détail des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement affichent un montant de **17 091 100 euros** (16 617 784 euros en 2024).

Graphique de répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre :



Chapitre 70 : Ventes, produits fabriqués, prestations : 10 410 000 euros (9 622 000 euros en 2024)

Les produits comportent les ventes de matériaux pour un montant de 576 000 euros (588 000 euros en 2024), la TEOM pour un montant de 8 300 000 euros (7 600 000 euros en 2024), la participation du syndicat mixte de la Mossig et Sommerau pour 34 000 euros ainsi que la redevance spéciale pour 1 500 000 euros (1 400 000 euros en 2024).

Voici le détail des ventes de matériaux :

- Papier : 210 000 euros
- Papier carton complexé : 0 euros
- Verre : 50 000 euros
- Ferraille : 70 000 euros
- Plastiques : 100 000 euros
- Plastiques rigides : 0 euros
- Bacs : 70 000 euros
- Composteurs : 5 000 euros
- Acier / Aluminium : 50 000 euros
- Vente huiles : 1 000 euros
- Batteries : 20 000 euros

Il est précisé qu'en matière de TEOM, l'augmentation du budget en 2025 correspond à la revalorisation des bases cadastrales à hauteur de 1,7 % et à l'augmentation du taux à 7,2%.

Chapitre 74 : Dotations et subventions : 1 741 000 euros

Le chapitre 74 est constitué principalement des recettes suivantes :

- Soutien CITEO : 1 581 000 euros (pour la collecte des emballages et des papiers)
- Soutien ECO MAISON : 60 000 euros
- Soutien communication Refashion (anciennement ECO TLC) : 3 000 euros (pour la collecte des textiles)
- Soutien ECO DDS : 5 000 euros (pour la collecte des déchets dangereux)
- Soutien Ecosystem : 60 000 euros (pour la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Subvention ADEME pour l'étude et la mise en œuvre de l'expérimentation déchets alimentaires, ainsi que le déploiement : 32 000 euros

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 0 euros

Ce chapitre comptabilise les remboursements sur sinistres et les produits des cessions d'éléments d'actif.

Chapitre 013 : Atténuation de charges : 129 987,30 euros

Le chapitre 013 comptabilise les remboursements sur charges de personnel à savoir remboursement des indemnités journalières, des charges de sécurité sociale, Contrat unique d'insertion Emploi, Indemnité inflation...

Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions : 0 euros (1 000 000 euros en 2024)

La provision constituée en 2015 et 2016 pour le passage à une redevance incitative a été reprise en 2024, suite à la décision du Comité Directeur en date du 18 octobre 2023 de maintenir la TEOM comme mode de financement.

C. Détail des recettes d'ordre de fonctionnement

Les recettes d'ordre de fonctionnement affichent un montant de *100 000 euros* (100 000 en 2024).

Les opérations d'ordre ne donnent lieu à aucun encaissement. Elles trouvent leurs contreparties en dépenses d'ordre de la section d'investissement.

Il s'agit de l'intégration des travaux en régie en investissement pour un montant de 50 000 euros et de la reprise sur autofinancement des subventions d'investissement antérieurement perçues pour un montant de 50 000 euros.

Au vu des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement, le syndicat dégage un autofinancement prévisionnel au profit de la section d'investissement de 1 778 100 euros contre 1 930 784 euros en 2024. Il s'agit des ressources correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer les nouveaux investissements du syndicat.

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2025 s'élèvent à 9 701 400 euros dont 9 441 400 euros de dépenses réelles d'investissement.

A. Répartition des dépenses réelles d'investissement par chapitre

DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BUDGET PRIMITIF	CHAPITRE
	2024	2025	
	10 884 483.00	9 441 400.00	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	-	20 000	16
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (frais d'études, acquisition de logiciels, frais d'insertion)	605 176.79	438 717.54	20
ACQUISITION DE DIVERS EQUIPEMENTS (mobilier, Réserves foncières, matériel techniques ...)	7 145 535.95	5 673 632.45	21
TRAVAUX	3 133 770.26	3 309 050.01	23

B. Détail des dépenses réelles d'investissement par chapitre

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 438 717,54 euros

Restes à réaliser 2024 sur 2025 : 103 717,54 euros

Inscriptions nouvelles : 335 000 euros

Détail des inscriptions nouvelles :

- Compte 2031 : Frais d'études : 288 000 euros

Détail du compte 2031 :

- Etudes pour la refonte du système de vidéosurveillance : 15 000 euros
- Etudes pour le réaménagement des bureaux au niveau de l'accueil du site de Molsheim : 60 000 euros
- Etudes pour le réaménagement des déchèteries de Molsheim et Wasselonne : 46 000 euros
- Etudes pour la nouvelle déchèterie de Rosheim : 132 000 euros
- Etudes pour la construction d'un nouvel atelier : 25 000 euros
- Etudes pour des travaux d'aménagement à la déchèterie de Saint-Blaise-la-Roche : 10 000 euros

- Compte 2033 : Frais d'insertion marchés publics : 10 000 euros

- Compte 2051 : Logiciels et licences : 37 000 euros

Chapitre 21 : Acquisition de matériel et mobilier : 5 673 632,45 euros

Restes à réaliser 2024 sur 2025 : 1 372 167,98 euros

Inscriptions nouvelles : 4 301 464,47 euros

Détail des inscriptions nouvelles :

- **Compte 2111 : Terrains nus : 360 000 euros**

Cette enveloppe correspond à l'acquisition des terrains de Wisches et Saint-Blaise-la-Roche.

- **Compte 2121 : Agencements et aménagement de terrains : 30 000 euros**

- **Compte 2131 : Bâtiment 665 000 euros**

Dont :

- Mise en sécurité du hall de stockage : 35 000 euros
- Travaux pour le réaménagement du siège : 480 000 euros
- Cabane Déchèterie Molsheim : 50 000 euros
- Divers : 100 000 euros

- **Compte 2135 : Installations générales et agencements : 440 000 euros**

Dont :

- Rails de guidage pour bennes : 50 000 euros
- Dalle de béton Déchèterie Saint Blaise : 100 000 euros
- Divers travaux d'aménagement à la déchèterie de Molsheim et Wasselonne : 190 000 euros
- Diverses déchèteries : 100 000 euros

- **Compte 2154 : Matériel industriel : 1 075 000 euros**

Dont :

- 5 bennes : 50 000 euros
- Bornes biodéchets : 350 000 euros
- Conteneurs maritimes : 30 000 euros
- Conteneurs enterrés : 95 000 euros
- Benne pour les DMS à Molsheim : 40 000 euros
- Abri-bacs ordures ménagères : 50 000 euros
- Achat de bacs pour la collecte sélective : 300 000 euros
- Bacs pour la collecte des biodéchets : 10 000 euros
- Passerelles déchèteries : 50 000 euros
- Divers : 100 000 euros

- **Compte 2155 : Outillage industriel (filets VTU, outillage atelier et divers) : 165 000 euros**

- **Compte 2158 : Installation, matériel et outillage techniques : 31 500 euros**

- **Compte 2182 : Matériel de transport : 1 254 000 euros (4 bennes à ordures ménagères)**

- Compte 2183 : Matériel de bureau et informatique : 134 964,47 euros

- Compte 2184 : Mobilier : 85 000 euros

- Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles : 61 000 euros

Dont :

- Panneaux des déchèteries : 40 000 euros

- Divers : 21 000 euros

Chapitre 23 : Travaux en cours : 3 309 050,01 euros

Restes à réaliser 2024 sur 2025 : 59 050,01 euros

Inscriptions nouvelles : 3 250 000 euros

Détail des inscriptions nouvelles :

- Compte 2313 : Travaux en cours : 3 250 000 euros

Travaux de construction nouvelle déchèterie de Wisches : 3 250 000 euros

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés : 20 000 euros

- Compte 1641 : Remboursement du capital de la dette : 20 000 euros

C. Détail des dépenses d'ordre d'investissement

Cette inscription d'un montant de 260 000 euros identique à 2024 est affectée à l'intégration des travaux en régie (50 000 euros), à la reprise des subventions d'investissement (50 000 euros), à la mise à jour de l'inventaire (160 000 euros). Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre d'investissement et en dépenses d'ordre de fonctionnement.

II) RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 9 701 400,00 euros dont 2 201 419,77 euros de recettes réelles, 5 461 880,23 euros de résultats reportés et 2 038 100,00 euros de recettes d'ordre.

A. Détail des recettes réelles d'investissement par chapitre

Chapitre 16 : Emprunt d'équilibre : 2 055 591,22 euros

Cette inscription permet d'équilibrer budgétairement la section d'investissement. Un emprunt sera réalisé en fin d'année 2025 afin de financer partiellement les travaux de la déchèterie de Wisches. Le montant de cet emprunt sera déterminé en fonction du taux de réalisation de la section d'investissement.

Chapitre 13 : Subventions d'investissement : 16 000 euros

Chapitre 10 : Apports, dotations et réserves : 129 828,55 euros

B. Détail des recettes d'ordre d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transferts entre sections : 1 250 000 euros

Ce montant correspond à la contrepartie des écritures de dotations aux amortissements en dépenses d'ordre de la section de fonctionnement.

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 628 100 euros

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales : 160 000 euros